



TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

à Bourges du 03/06/2025 au 20/10/2025

Financé par  RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



Formation continue

MALUS Formation

Bourges

Tél : 02 48 21 12 93

Mail : bourges@malus-formation.fr

Mail contact: prf-afc18@malus-formation.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Titulaire du permis B en cours de validité Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable (Aptitude à la conduite des véhicules lourds). Savoir lire et écrire la langue française. Etre admis à la visite médicale effectuée chez un médecin agréé par la Préfecture.

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Dans le respect du code de la route, des réglementations, des procédures de l'entreprise et de ses engagements contractuels, le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur conduit sur tout type de parcours, quelles que soient les conditions météorologiques, de jour comme de

nuit.

Les caractéristiques des transports à effectuer sont multiples : livraisons et enlèvements en zones urbaines, notamment les zones à faibles émissions (ZFE), en régional, en national ou en messagerie.

Le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur vérifie l'état du véhicule et des équipements. Il vérifie la présence à bord et la validité des documents obligatoires. A l'issue des opérations de manutention, il conduit le véhicule, souvent sur des parcours préalablement définis ou prescrits. En adoptant les principes de l'écoconduite, il limite son impact sur l'environnement. Il renseigne ou fait renseigner les documents accompagnant les marchandises et rend compte de son activité au service exploitation, le cas échéant à l'aide de systèmes informatiques embarqués. Le conducteur exerce son emploi en fonction de l'autonomie dont il dispose et dans les limites de ses responsabilités. Il reçoit du service exploitation des consignes et les met en œuvre, en s'assurant que celles-ci sont compatibles avec les réglementations et les règles de sécurité. En cas d'aléa ou de danger imminent, il prend les mesures de sécurité adaptées à la situation et à ses capacités. En tant que salarié de l'entreprise, il vérifie la bonne exécution des opérations de chargement, d'arrimage et de déchargement. Il procède également au contrôle quantitatif et qualitatif des marchandises.

Dans ses relations quotidiennes avec les expéditeurs et les destinataires, le conducteur représente l'image de marque de l'entreprise qui l'emploie.

Il est également l'interlocuteur des agents chargés des contrôles routiers, quels qu'ils soient. En cas d'accident ou d'infraction de son fait, sa responsabilité civile ou pénale peut être engagée. Lors des livraisons ou enlèvements de marchandises, le conducteur respecte les protocoles de sécurité.

Tout au long de son activité, le conducteur fait preuve de vigilance face aux risques de criminalité ou de trafic de clandestins. Selon l'activité de l'entreprise, il s'adapte à des réglementations et des contextes spécifiques. L'activité peut s'exercer les dimanches et jours fériés. Le conducteur peut prendre des repas et des repos hors du domicile. Le port d'une tenue spécifique peut lui être imposée.

Programme :

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd

Durée en centre :

626

Durée en entreprise :

35

LES AUTRES SESSIONS

Adresse	Date de sessions	Publics	Financiers
 Bourges (18)	du 12/09/2025 au 02/02/2026	Demandeur d'emploi	
 Vierzon (18)	du 09/10/2025 au 23/02/2026	Demandeur d'emploi	

Informations pratiques

Organisme responsable :

[CFP MALUS 18](#) - Bourges

Publics :

- Demandeur d'emploi - 10 places

Financement :

- Programme régional 2025-2028 : Parcours métiers

Contact :

MEUNIER Cécile 02 48 21 12 93

Numéro de session : 614646S / Référence GIP : 2584910F / Numéro de marché : 251PM0017A-1-68313

Mise à jour le 12/06/2025